

BURO CLUB

Création d'un chèque créateur

■ Le réseau Buro Club s'investit au niveau du Synaphe (Syndicat National des Professionnels de l'Hébergement d'Entreprises) pour imaginer des dispositifs innovants destinés aux entreprises et les promouvoir activement. Dernière actualité en date, le chèque créateur du Synaphe, permet de disposer d'un pack complet de services pour un budget raisonnable. Une initiative soutenue en Rhône-Alpes par Buro Club dans ses centres de Grenoble et de Lyon.

Comme le souligne Isabelle Nury, associée Buro Club pour Grenoble : « Chez Buro Club, nous voyons beaucoup d'entreprises naître, car la formule centre d'affaires est choisie par 30 % des créateurs pour leur implantation. Nous sommes donc culturellement concernés par l'entrepreneuriat, que nous

soutenons chaque fois que nous le pouvons. » Un attachement partagé par Laurence Lacroix, Présidente de Buro Club Lyon et Bordeaux. Toutes deux sont également membres du Réseau Entreprendre, pour aller encore plus loin dans l'aide aux créateurs.

Cet engagement se traduit aujourd'hui par la mise à disposition dans les centres d'affaires Buro Club du chèque créateur, un pack de service imaginé par les professionnels des centres d'affaires : pour une somme de 150 Euros HT, les centres d'affaires adhérents mettent à disposition des créateurs tout ce qui est utile au bon démarrage d'une entreprise pour une durée de 3 mois. A noter que le coût réel de ces services est estimé à une valeur de 550 Euros HT. Un coup de pouce appréciable dans un contexte économique sensible où beaucoup de porteurs de projets ont besoin de sécurité dans leur prise de décisions.

www.buro.com